

Au siège de Grand Lac, salle du conseil, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET		X	Michelle BRAUER
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET		X	Danièle BEAUX-SPEYSER
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER		X	
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD	X		
12. Nathalie GAMAIN	X		
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER		X	
17. Antoine HUYNH		X	
18. Agron KALLABA	X		
19. Myriam MONANGE	X		
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI	X		
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN	X		
24. Jean-Marc VIAL		X	
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie **RENAUD**
Muriel **BORRELY-DUBINI**
Aurore **FRAISSE**

Directrice du CIAS Grand Lac
Assistante de Direction du CIAS Grand Lac
Chargée de mission budgétaire CIAS

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 26.01.2024

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 1^{er} février 2024 a été transmis le 26 janvier 2024, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 1^{er} février 2024

Le Président,
Renaud BERETTI

La secrétaire de Séance,
Pascale GLOUANNEC



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
073-287305428-20240201-DELIB1-DE
Date de réception en préfecture: 02/02/2024

DÉLIBÉRATION

N°: 2 Année : 2024

Exécutoire le : 02 FEV. 2024

Publiée/Notifiée le : 02 FEV. 2024

Publiée le 02 FEV. 2024

ADMINISTRATION GENERALE

Demande de subvention auprès du Département de la Savoie au titre du Contrat départemental de Savoie pour les projets : « Extension territoriale et partenariale de la lutte contre l'isolement des aînés », « Des tricoteuses aux belles histoires » et « Ciné-débat géronto »

Monsieur le Président rappelle que le service Accord'Age développe son action à l'échelle intercommunale, en nouant des partenariats, par le biais de plusieurs actions : le réseau de bénévoles, les manifestations partenariales comme le Mois Bleu ou la rencontre en chansons, les actions de prévention santé, ainsi que par une communication régulière.

En 2023, 42 aînés vivant sur 8 communes différentes ont ainsi été accompagnés par autant de bénévoles. Dix communes ont participé à la programmation du Mois Bleu qui a attiré plusieurs centaines de séniors à la quarantaine de spectacles, animations récréatives, rencontres intergénérationnelles, expositions et conférences proposés aux séniors vivant à domicile ou en EHPAD. Et des ateliers de prévention santé se sont déroulés sur 5 communes en mobilisant 8 clubs d'aînés.

Ces efforts doivent être poursuivis et font l'objet d'une demande de subvention auprès du Département pour deux actions, correspondant au projet Extension territoriale et partenariale de la lutte contre l'isolement des aînés :

- La poursuite du développement du réseau de bénévoles,
- La poursuite du développement partenarial et territorial du Mois Bleu.

Le coût prévisionnel pour le CIAS du projet « Extension territoriale et partenariale de la lutte contre l'isolement des aînés » est de 19 800 € TTC.

Parallèlement, le service met en place chaque année de nouveaux projets d'animation intergénérationnelle pour répondre à la demande de ses bénéficiaires. Deux nouveaux projets sont ainsi prévus en 2024, dans le cadre du projet « Des tricoteuses aux belles histoires », avec pour trait commun de proposer un rôle actif et valorisant aux aînés :

- Des après-midi contes, en partenariat avec le Dispositif Thérapeutique Educatif et Pédagogique la Ribambelle et l'Orée du Bois. Une organisation plus participative est prévue avec les publics des trois partenaires qui se préparent en petit groupe, puis se retrouvent pour se lire réciproquement les contes choisis ensemble ;
- Un projet d'embellissement d'un espace public du quartier de Marlioz avec des objets en laine, en partenariat avec l'Espace de Vie Sociale la Marlio'Zen et l'école du quartier. Il s'appuiera sur des rencontres entre les aînées tricoteuses d'Accord'Age et celles de l'atelier de tricot tunisien de la Marlio'Zen, et se clôturera par une petite fête de quartier.

Le coût prévisionnel pour le CIAS du projet « Des tricoteuses aux belles histoires » est de 6500 € TTC.

Enfin, Accord'Age a testé en 2023 un ciné-débat sur le thème des aidants familiaux, en partenariat avec le Département, la plateforme savoyarde de soutien aux aidants et l'association Cinéfil'Aix. L'objectif était d'utiliser un autre canal de communication pour toucher un public plus large, l'informer sur des problématiques gérontologiques et les aides mobilisables localement.

Avec 85 spectateurs, ce premier essai est encourageant. Sa reconduction nécessite d'une part de faire appel à un intervenant professionnel en capacité d'animer le débat avec la salle, et d'autre part, de financer les places de cinéma pour assurer un accès gratuit.

Le coût prévisionnel pour le CIAS du projet « Ciné-débat géronto » est de 1 850 € TTC

Pour soutenir ces projets, il est proposé au Conseil d'Administration que le CIAS dépose des demandes de subvention auprès du Département au titre du Contrat Départemental de Savoie d'un montant de :

- 7 900 € pour le projet « Extension territoriale et partenariale de la lutte contre l'isolement des aînés ». Le coût prévisionnel du projet étant de 19 800 €, le reste à charge pour le CIAS serait de 11 900 €.
 - 2 600 € pour le projet « Des tricoteuses aux belles histoires ». Le coût prévisionnel du projet étant de 6500 €, le reste à charge pour le CIAS serait de 3 900 €.
- 700 € pour le projet « ciné-débat géronto ». Le coût prévisionnel du projet étant de 1850 €, le reste à charge pour le CIAS serait de 1150 €.

Il est donc proposé d'autoriser Monsieur le Président à déposer des dossiers de demande de subvention auprès Département pour les trois actions citées (fiches de renseignement jointes à la présente délibération).

Les crédits nécessaires à ces trois projets sont prévus au budget 2024.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer les demandes de subventions auprès du Département dans le cadre des projets présentés ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les dossiers de demande de subvention et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Aix-les-Bains, le 1er février 2024

- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 11
- Présents et représentés : 19
- Votants : 19
- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Le Président,
Renald BERETTI

La secrétaire de séance,
Pascale GLOUANNEC



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20240201-DELIB2-DE
Date de réception préfecture : 02/02/2024



CONTRAT DEPARTEMENTAL
DEMANDE DE SUBVENTION
Action de fonctionnement (prestation ou poste)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom du territoire – cocher la case correspondante

- | | | | |
|-----------------------------------|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Arlysère | <input type="checkbox"/> Avant-pays-Savoyard | <input type="checkbox"/> Cœur de Savoie | <input type="checkbox"/> Grand Chambéry |
| X Territoire Grand Lac | <input type="checkbox"/> Maurienne | <input type="checkbox"/> Tarentaise-Vanoise | |

Identification du demandeur

Nom, adresse et coordonnées du demandeur :

CIAS GRAND LAC 1500 boulevard Lepic 73100 AIX LES BAINS

Tél : 04 79 52 12 44

E-mail : s.baril@cias-grandlac.fr

Référent du projet : Sylvie Baril, responsable du service de lutte contre l'isolement

N° SIRET: 2 67 303 42 8001 19

Description du projet

Objet l'action :

Ciné-débat géronto

Descriptif général et intérêt de l'action :

En 2023, Accord'Age a proposé au service Personnes âgées - personnes handicapées du Département sur le bassin Aixois d'expérimenter un ciné-débat sur une thématique gérontologique. En proposant un autre canal d'information, la finalité de cette action était de toucher le grand public, et notamment les aidants familiaux, sur des problématiques gérontologiques et les aides mobilisables localement.

Le thème retenu était celui des aidants familiaux. Le CIAS a mobilisé le cinéma Victoria, l'association Cinéfif'Aix et la plateforme savoyarde de soutien aux aidants pour compléter le partenariat. Cette plateforme est animée par France Alzheimer Savoie et a financé le prix des places de cinéma pour faciliter l'accessibilité de la soirée.

Le résultat a été concluant avec la présence de 85 spectateurs à la projection d'un film de fiction de qualité, suivi d'un débat animé par les trois partenaires gérontologiques. Le stand d'information disposant d'un guide réalisé par le service PA-PH et des flyers des services mobilisables localement a été très apprécié.

Ce type d'action gagnerait à être reconduit car sa forme culturelle permet de toucher un public qui ne fréquente pas nécessairement les services sociaux. En particulier le public des aidants qui ne se perçoit pas toujours comme tel. Mais une organisation plus professionnelle du temps des débats avec le public sera nécessaire, avec le recours à conférencier professionnel en capacité d'animer les échanges.

Accusé de réception en préfecture
0240201-DELIB2-DE
Date de réception préfecture : 02/02/2024

Le projet a donc pour but d'organiser un ciné-débat annuel sur un thème en lien avec les personnes âgées en perte d'autonomie (par exemple, l'entrée en EHPAD, l'acceptation des aides, ...). Gratuit, il s'adressera au grand public et sera co-organisé avec le Département et d'autres partenaires locaux selon le thème choisi. En 2024, il s'organisera au cinéma Victoria à Aix les Bains, lieu habituel du cinéséniors d'Accord'Age, bien repéré par la population locale.

Par la suite, une réflexion pourrait s'engager pour faire tourner cette action sur le territoire intercommunal en partenariat avec l'association Cinébus.

Coût de l'action (TTC) : 1 850 €

Montant de la subvention sollicitée auprès du Département : 700 €

Calendrier prévisionnel de réalisation de l'action :

- printemps : mobilisation des partenaires, choix d'un thème, choix du film
- été : préparation du ciné-débat avec les partenaires et le conférencier retenu
- fin automne : ciné-débat un vendredi en fin de journée

Plan de financement de l'action :

Financier et dispositif	Montant de l'aide	Acquise <i>joindre l'arrêté attributif de subvention</i> ou	Commentaire
Contrat Départemental de Savoie	700	sollicitée	
CIAS Grand Lac	1 150		autofinancement

Pièces à joindre obligatoirement

- Courrier de demande de subvention
- Décision de l'assemblée générale ou de l'organe décisionnel
- Notice explicative du projet
- Fiche de renseignements
- Budget de fonctionnement de la structure (*pour les structures associatives uniquement*)
- Relevé d'identité bancaire (*pour les structures privées uniquement*)
- Coût estimatif de l'action détaillé (s'il y a lieu)
- Attestation de non récupération de TVA
- Plan de financement
- pour les demandes récurrentes : bilan de l'action menée en année n-1

Les dossiers ainsi constitués, doivent être transmis au Département de la Savoie par voie dématérialisée à l'adresse mail suivante : contratsdepartementaux@savoie.fr.

Demande du maître d'ouvrage

Je sollicite une aide départementale pour la réalisation du projet tel que mentionné ci-dessus.

Fait à Aix les Bains, le 08/01/2024.....

Le demandeur

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20240201-DELIB2-DE
Date de réception préfecture : 02/02/2024



CONTRAT DEPARTEMENTAL
DEMANDE DE SUBVENTION
Action de fonctionnement (prestation ou poste)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom du territoire – cocher la case correspondante

- | | | | |
|-----------------------------------|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Arlysère | <input type="checkbox"/> Avant-pays-Savoyard | <input type="checkbox"/> Cœur de Savoie | <input type="checkbox"/> Grand Chambéry |
| X Territoire Grand Lac | <input type="checkbox"/> Maurienne | <input type="checkbox"/> Tarentaise-Vanoise | |

Identification du demandeur

Nom, adresse et coordonnées du demandeur :

CIAS GRAND LAC 1500 boulevard Lepic 73100 AIX LES BAINS

Tél : 04 79 52 12 44

E-mail : s.baril@cias-grandlac.fr

Référent du projet : Sylvie Baril, responsable du service de lutte contre l'isolement

N° SIRET: 2 67 303 42 8001 19

Description du projet

Objet l'action :

Des tricoteuses aux belles histoires, deux projets d'animation intergénérationnelle

Descriptif général et intérêt de l'action :

Pour répondre aux attentes de ses bénéficiaires, Accord'Age développe et/ou renouvelle chaque année des projets d'animation qui permettent aux aînés de rencontrer des enfants pour vivre ensemble de beaux moments d'échanges où chacun s'enrichit du regard de l'autre.

En 2024, deux nouveaux projets sont en préparation avec des partenaires locaux. Ils présentent la caractéristique commune de proposer un rôle actif et valorisant aux aînés comme aux enfants :

- **les belles histoires** : suite au succès de l'après-midi conte organisée en 2023 avec des bénévoles d'Accord'Age et de la MJC d'Aix à l'Orée du Bois, deux autres après-midis contes seront organisées selon un scénario différent. Elles s'appuient sur un triptyque de trois partenaires : Accord'Age, l'Orée du Bois et l'ITEP la Ribambelle (Dispositif Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique). Chacun des partenaires constitue avec ses bénéficiaires un petit groupe de conteurs et prépare avec son groupe la lecture de textes choisis ensemble. Puis les trois publics se retrouvent, se lisent réciproquement leurs contes, échangent sur les histoires et partagent un gouter.

- **Les tricoteuses** : certaines bénéficiaires d'Accord'Age sont encore en capacité de tricoter, mais il leur manque une motivation, un objectif, des destinataires pour se remettre à l'ouvrage. L'Espace de Vie Sociale accompagne également un atelier de tricot tunisien. Accord'Age a donc proposé à cet EVS de co-construire un projet de décoration d'un espace public du quartier de Marlioz avec les réalisations de leurs tricoteuses. Un troisième partenaire est en cours de mobilisation : l'école primaire du quartier. Ce projet d'embellissement de l'espace public se fera avec des tricots en bonne et due forme, ou avec des objets parés de laine pour les moins habiles. Il sera surtout l'occasion de rencontres précieuses et d'échanges entre les différents groupes, puis d'une petite fête de quartier qui mettra à l'honneur les réalisations de chacun.

Accusé de réception en préfecture
Date de réception préfecture : 02/02/2024

Dans ces deux projets intergénérationnels, les compétences des aînés sont valorisées et leur permettront de retrouver le temps des animations un sentiment d'utilité sociale qui leur fait souvent défaut (selon leurs propres témoignages). Avec le plaisir toujours vif et renouvelé d'avoir vécu de beaux moments d'échanges et de rires avec des enfants.

Coût de l'action (TTC) : 6 500 €

Montant de la subvention sollicité auprès du Département : 2 600 €

Calendrier prévisionnel de réalisation de l'action :

- printemps et hiver 2024 : deux après-midi contes à l'Orée du bois
- mars-mai : ateliers tricot et laine réunissant les tricoteuses d'Accord'Age, de la Marlio'Zen et des enfants du quartier
- juin : décoration de l'espace choisi par les partenaires et organisation d'une petite fête de quartier

Plan de financement de l'action :

Financier et dispositif	Montant de l'aide	Acquise <i>joindre l'arrêté attributif de subvention</i> ou	Commentaire
Contrat Départemental de Savoie	2 600	sollicitée	
CIAS Grand Lac	3 900		autofinancement

Pièces à joindre obligatoirement

- Courrier de demande de subvention
- Décision de l'assemblée générale ou de l'organe décisionnel
- Notice explicative du projet
- Fiche de renseignements
- Budget de fonctionnement de la structure (*pour les structures associatives uniquement*)
- Relevé d'identité bancaire (*pour les structures privées uniquement*)
- Coût estimatif de l'action détaillé (s'il y a lieu)
- Attestation de non récupération de TVA
- Plan de financement
- pour les demandes récurrentes : bilan de l'action menée en année n-1

Les dossiers ainsi constitués, doivent être transmis au Département de la Savoie par voie dématérialisée à l'adresse mail suivante : contratsdepartementaux@savoie.fr.

Demande du maître d'ouvrage

Je sollicite une aide départementale pour la réalisation du projet tel que mentionné ci-dessus.

Fait à Aix les Bains, le 08/01/2024.....

Le demandeur

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20240201-DELIB2-DE
Date de réception préfecture : 02/02/2024



CONTRAT DEPARTEMENTAL
DEMANDE DE SUBVENTION
Action de fonctionnement (prestation ou poste)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom du territoire – cocher la case correspondante

- | | | | |
|-----------------------------------|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Arlysère | <input type="checkbox"/> Avant-pays-Savoyard | <input type="checkbox"/> Cœur de Savoie | <input type="checkbox"/> Grand Chambéry |
| X Territoire Grand Lac | <input type="checkbox"/> Maurienne | <input type="checkbox"/> Tarentaise-Vanoise | |

Identification du demandeur

Nom, adresse et coordonnées du demandeur :

CIAS GRAND LAC 1500 boulevard Lepic 73100 AIX LES BAINS

Tél : 04 79 52 12 44

E-mail : s.baril@cias-grandlac.fr

Référent du projet : Sylvie Baril, responsable du service de lutte contre l'isolement

N° SIRET: 2 67 303 42 8001 19

Description du projet

Objet l'action :

Extension territoriale et partenariale de la lutte contre l'isolement des aînés

Descriptif général et intérêt de l'action :

Accord'Age développe de façon active son réseau partenarial et son implantation territoriale afin d'être connu et d'intervenir auprès des aînés isolés et en perte d'autonomie sur tout Grand lac. Ce développement s'articule autour de 3 axes principaux :

- son réseau de bénévoles qui intervient par des visites à domicile ou des appels téléphoniques réguliers, et peut donc aisément être mobilisé sur tout le périmètre intercommunal pour répondre à la demande d'aînés isolés. En 2023, 42 aînés vivant dans 8 communes différentes ont ainsi été accompagnés par autant de bénévoles. Pour alimenter cette extension, le service a mené des actions de communication en direction des paramédicaux, de quelques pharmacies non aixoises, d'élus communaux en charge des affaires sociales et par le biais des outils de communication papier et numériques de Grand Lac. Mais les aînés orientés sont encore très majoritairement originaires d'Aix-les-Bains.
- la manifestation Mois Bleu permet de mobiliser un nombre grandissant de communes pour proposer une programmation seniors axée sur la convivialité et l'intergénérationnel. En octobre 2023, plusieurs centaines de seniors vivant à domicile ou en EHPAD ont ainsi pu participer à un ou plusieurs des 40 ateliers, spectacles ou conférences proposés sur 10 communes du territoire, avec le soutien financier du CIAS Grand Lac. Tous les établissements gérontologiques du territoire y participent, Accord'Age organisant et finançant les déplacements des EHPAD qui ne sont pas équipés de minibus. Par ailleurs, le service tente chaque année de mobiliser une nouvelle commune en y organisant l'une de ses actions.
- les actions de prévention santé développées récemment par Accord'Age s'appuient sur un travail important de mobilisation des communes et des clubs d'aînés. Cette mobilisation est indispensable pour toucher le public sénior visé, comme en témoigne **une fréquentation en hausse en 2023** (entre 15 et 85 participants selon les ateliers ou conférences : alimentation, prévention des arnaques, équilibre et prévention des chutes, mémoire).

Accusé de réception en préfecture
07/02/2024
Date de réception préfecture : 02/02/2024

Ces actions ont eu lieu sur 5 communes différentes et mobilisé 8 clubs d'ainés. Cet axe fait l'objet d'une demande de financement auprès de la Conférence des financeurs, et n'est donc pas intégré dans la présente demande de subvention.

L'objectif du projet est d'accentuer ce développement partenarial et territorial :

- Renforcement des efforts de communication dans les communes afin que des aînés isolés non aixois soient également identifiés et orientés. Par exemple, une réunion d'échanges est prévue en 2024 avec les assistantes sociales et les référentes personnes âgées de la Maison Sociale du Département – bassin aixois, un article paraîtra dans le magazine de Grand Lac et une proposition d'article sera de nouveau transmise aux communes pour diffusion dans leurs journaux et/ou sites internet.
- Poursuite du développement du réseau de bénévoles avec un accompagnement très qualitatif. Cet accompagnement est fort apprécié des bénévoles et apparaît comme l'un de leurs critères de choix pour leur engagement avec Accord'Age. Il est basé sur des suivis téléphoniques réguliers assurés par les animatrices et sur l'organisation d'un groupe de paroles animé par une psychologue pour les accompagner dans leur travail bénévole. Il est complété par une enquête de satisfaction annuelle des aînés, réalisé par le service au domicile de ces derniers.

Le recrutement de nouveaux bénévoles se poursuivra grâce principalement au partenariat avec France Bénévolat Savoie. A la demande des bénévoles, une formation sera expérimentée en 2024 sur la plainte dépressive de la personne âgée, conçue par la même psychologue, par ailleurs formatrice professionnelle.

- Elargissement du Mois Bleu pour intégrer de nouvelles communes dans la dynamique partenariale sénior du territoire, mais aussi mieux faire connaître Accord'Age des acteurs communaux qui pourraient repérer et orienter des aînés isolés.

Coût de l'action (TTC) : 19 800 €

Montant de la subvention sollicitée auprès du Département : 7 900 €

Calendrier prévisionnel de réalisation de l'action : tout au long de l'année 2024

Communication et mobilisation des acteurs locaux :

- information des communes (proposition d'articles dans les journaux municipaux, diffusion de flyer, rendez-vous auprès des élus en charge des affaires sociales...)
- communication grand public (articles dans le magazine de Grand Lac, post sur les réseaux sociaux, entretien avec la presse locale sur le projet de formation des bénévoles...)
- Information des services sociaux (flyers, réunion d'information avec la Maison sociale du Département, ...)

Formation et suivi des binômes aînés-bénévoles

- instruction à domicile des demandes des aînés, recrutement de nouveaux bénévoles et formation des binômes « aînés-bénévoles »
- suivi téléphonique mensuel
- organisation de 5 séances du groupe de paroles
- expérimentation d'une formation des bénévoles sur la plainte dépressive de la personne âgée
- enquête de satisfaction auprès des aînés

Mois Bleu

- Coordination et co-financement du programme d'animation
- Organisation directe par le service de 3 actions
- Conception et diffusion de la communication
- Organisation du transport des établissements non véhiculés

Plan de financement de l'action :

Financier et dispositif	Montant de l'aide	Acquise <i>joindre l'arrêté attributif de subvention ou sollicitée</i>	Commentaire
Contrat Départemental de Savoie	7 900 €	sollicitée	
CIAS Grand Lac	11 900 €		autofinancement

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20240201-DELIB2-DE
Date de réception préfecture : 02/02/2024

Pièces à joindre obligatoirement

- Courrier de demande de subvention
- Décision de l'assemblée générale ou de l'organe décisionnel
- Notice explicative du projet
- Fiche de renseignements
- Budget de fonctionnement de la structure *(pour les structures associatives uniquement)*
- Relevé d'identité bancaire *(pour les structures privées uniquement)*
- Coût estimatif de l'action détaillé (s'il y a lieu)
- Attestation de non récupération de TVA
- Plan de financement
- pour les demandes récurrentes : bilan de l'action menée en année n-1

Les dossiers ainsi constitués, doivent être transmis au Département de la Savoie par voie dématérialisée à l'adresse mail suivante : contratsdepartementaux@savoie.fr.

Demande du maître d'ouvrage

Je sollicite une aide départementale pour la réalisation du projet tel que mentionné ci-dessus.

Fait à Aix les Bain, le 08/01/2024.....

Le demandeur

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20240201-DELIB2-DE
Date de réception préfecture : 02/02/2024

Acte classé**DELIB2**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	AR reçu	> Classé <

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-02-02T10-16-39.01 (MI250709203)

Identifiant unique de l'acte : 073-267303428-20240201-DELIB2-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Demande de subvention auprès du Département de la Savoie au titre du contrat départemental de Savoie pour les projets " extension territoriale et partenariale de la lutte contre l'isolement des aînés ", " des tricoteuses aux belles histoires " et " ciné débat géronto "



Date de décision : 01/02/2024

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2 Multicanal : Non
DELIB AG Demande subvention C...

Pièces jointes :

2-1 Type PJ : 99_DE - Délibération
DELIB AG fiche ciné d...

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

2-2 Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation
DELIB AG fiche tricote...

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

2-3 Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation
DELIB AG fiche extens...

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Page de garde CA Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation
01022024.PDF

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Annuler

Préparé	Date 02/02/24 à 10:16	Par <u>BORRELY DUBINI Muriel</u>
Transmis	Date 02/02/24 à 10:16	Par <u>BORRELY DUBINI Muriel</u>
Accusé de réception	Date 02/02/24 à 10:21	
Classé	Date 02/02/24 à 10:48	Par <u>BORRELY DUBINI Muriel</u>